



Accompagner la femme dans la contraception : Actualités et gestes techniques

N°Programme ANDPC : 10422325009

PROGRAMME DE FORMATION

FORMAT & DURÉE

Formation continue
Présentiel 14h

PUBLIC CONCERNÉ

Médecine générale

FINANCEMENT

DPC ou financement personnel

RÉSUMÉ

Face à la pénurie de gynécologues, les médecins généralistes doivent assumer un rôle important dans la prise en charge de la santé des femmes.

Ainsi le généraliste est amené à réaliser certains gestes techniques gynécologiques au cabinet de médecine générale.

C'est pourquoi ce programme s'attache à répondre aux besoins des médecins généralistes en matière de réalisation des gestes techniques en gynécologie dans le cadre de l'amélioration du parcours de soins.

Il concerne particulièrement la réalisation des frottis cervico utérins et leur interprétation, l'insertion et l'exérèse des implants contraceptifs et des dispositifs intra-utérins.

Cette action de formation continue se déroulera sur deux jours :
Une large place est dédiée aux travaux pratiques.

Le premier jour, après quelques rappels en gynécologie courante, portera sur les frottis cervico utérins et la contraception de courte durée d'activité (SARC).

Le deuxième jour portera sur la contraception de longue durée (LARC) : les indications, la pose et l'exérèse des implants contraceptifs et des dispositifs intra-utérins seront étudiés et répétés en ateliers.

OBJECTIFS DE FORMATION

L'objectif général est:

- ✓ Améliorer le parcours de soins des patientes en assurant le premier recours dans certains gestes techniques en gynécologie,

Les objectifs pédagogiques et opérationnels sont :

Jour 1 - Réalisation d'un frottis cervico – utérin

- ✓ Réaliser un frottis cervico – utérin en se référant aux règles de bonnes pratiques,
- ✓ Connaître les indications et contre-indications,
- ✓ Analyser les résultats en se basant sur les référentiels,
- ✓ Connaître le cadre administratif et réglementaire de réalisation de ce geste.

Jour 2 - Pose et dépose d'implants contraceptifs et de stérilets

- ✓ Poser et déposer un implant contraceptif en se référant aux règles de bonnes pratiques,
- ✓ Poser et déposer un stérilet en se référant aux règles de bonnes pratiques,
- ✓ Connaître les indications et contre-indications,
- ✓ Prendre en charge les éventuelles complications,
- ✓ Connaître le cadre administratif et réglementaire de réalisation de ces gestes.

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Méthode affirmative
- ✓ Méthode interrogative
- ✓ Étude de cas clinique

Méthodes d'évaluation :

- ✓ Pré-test / Post-test
- ✓ Mise en situation
- ✓ Quizz